

5c. Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doubles pour l'édition quotidienne.

3 mois 6 mois 1 an
LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr.
Autres départements... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédact. en chef

Les annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RECLAMES (— — —)..... 75 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N^o 292

LA SITUATION

La presse boche déraile ! Les critiques ne peuvent se mettre d'accord. L'avis d'un neutre qualifié. — L'action des travaillistes américains.

La presse boche déraile. Ne sachant plus comment justifier les reculs incessants des troupes de Ludendorff, elle en arrive à donner des explications qui doivent choquer les Germains eux-mêmes.

C'est ainsi que les journaux allemands soutiennent, maintenant, la thèse que voici : si l'Entente est passée à l'offensive, c'est qu'elle y est contrainte par des circonstances politiques ou économiques. Elle ne pouvait attendre. Elle s'est aperçue que l'aide américaine était illusoire (*sic !...*) et il lui faut à tout prix obtenir une décision avant le commencement de l'hiver.

Ainsi, le général von Blume, dans la *Post*, s'efforce de prouver que c'est l'état-major allemand qui possède toujours l'initiative (*sic*). Sans doute, ce sont aujourd'hui les Alliés qui attaquent, mais ce ne sont pas toujours les assaillants qui ont l'initiative. (*Foch impose sa volonté, mais il n'a pas l'initiative ; étrange conclusion !*)

L'ennemi, poursuivi le général Blume, est désormais contraint de passer lui-même à l'offensive s'il ne veut pas laisser Paris ou la côte de la Manche à la merci d'une nouvelle attaque allemande. Les forces de l'ennemi s'usent dans des offensives répétées. Le haut commandement allemand a ainsi atteint le but qu'il désirait (*mais alors, pourquoi la presse allemande se lamente-t-elle ?...*) Il a forcé l'armée de l'Entente à s'affaiblir. C'est lui qui a imposé à Foch l'offensive présente. Il serait sans cela, tout à fait incompréhensible que Foch se livrât à des tentatives prématurées — *vraiment !* — avant l'arrivée de nouvelles armées américaines.

Ou bien, se demande en terminant le général von Blume, l'Entente cherche-t-elle à obtenir dès cette année un résultat décisif parce qu'elle ne peut tenir jusqu'à l'année prochaine ?

De pareils arguments suffisent-ils à rassurer l'ennemi ? Nous en doutons fort. Mais si cela était, la désillusion

prochaine serait plus cruelle, voilà tout !

Reventlow affirme, dans la *Deutsche Tageszeitung*, que l'offensive a été déclenchée « en hâte par Foch et Clemenceau, seuls, parce que le moral français est terrifié par le résultat de la guerre sous-marine ; c'est une offensive de diversion pour sauver Clemenceau ! »

Il est vraiment dommage qu'on ne puisse pas accorder un sauf-conduit de 48 h. à Reventlow pour lui permettre de venir constater sur place, le beau moral de tous les Français ! Quant à l'autre point, le résultat de la guerre sous-marine, Reventlow trouvera une réponse, peu satisfaisante, dans le *Berliner Tageblatt*, sous la signature du capitaine Persius qui a nettement certifié la faillite des pirates ; ou sous la signature du général von Ardenne qui avoue son ahurissement de voir les Américains arriver en France par centaines de mille. Ce qui explique, ajoutait-il, que Foch ait pu reprendre l'offensive et ruiner les projets allemands !...

Tous ces critiques boches ont vraiment du mal à se mettre d'accord !

Le colonel Feyler, du *Journal de Genève*, obtiendra ce résultat par la remarquable appréciation que voici :

Toute la situation cherchée par l'état-major impérial, le 21 mars et continuée le 27 mai, s'est retournée contre lui. Non seulement il perd le terrain, ce qui est accessoire, mais il perd ses troupes, il perd ses canons et vainement il multiplie les équivoques pour ne pas perdre la confiance de ses soldats ; la confiance s'en va. Sa victoire du début, pour être restée en deçà des exigences de la paix à dicter, a été un insuccès.

La contre-offensive alliée du 18 juillet a fait, de cet insuccès un revers. La persistance du revers en a fait une défaite, et quand la défaite est accompagnée d'une perte de..... canons et qu'elle se traduit par des reculs ininterrompus pendant six semaines, sur un front de 40 kilomètres, et qui s'étend à 180 kilomètres, cette défaite mérite le nom de déroute. La ligne où les corps battus se ressaisiront n'a plus une importance majeure.

Après le recul de Charleroi à la Marne, les Français ont pu revenir à la charge. C'est qu'ils avaient de longs espoirs devant eux et le monde avec eux. Les Allemands n'ont plus pour eux l'espérance et le monde est contre eux. L'humanité ne demande qu'une chose : l'achèvement de leur déroute afin d'avoir la paix.

M. Gompers, Président de la Fédération américaine du travail, est en Europe, à la tête d'une délégation, pour s'entendre avec toutes les organisations ouvrières de l'Entente sur la conduite

à suivre vis-à-vis des puissances centrales.

M. Gompers a un désir très vif d'arriver à une décision unanime, mais il est un point sur lequel les travaillistes américains seront intraitables : ils ne veulent aucune rencontre avec des *Kamarades* d'Allemagne ou d'Autriche.

Il ne faut pas se payer de mots, en effet. Toute conversation avec des Boches ne donnerait aucun résultat. Il faut, tout d'abord, battre la horde, et mettre fin au militarisme. C'est la seule solution qui puisse garantir la tranquillité de la démocratie mondiale. L'Amérique ne tient pas à être une puissance militaire ; elle ne reculerait pas, cependant, devant une solution nécessaire. C'est ce que remarquent quelques compagnons de M. Gompers : « nous serons obligés d'être une nation militaire si le militarisme de l'Allemagne et de l'Autriche continuait à menacer le monde. Ce que nous demandons à la guerre, ce ne sont pas des agrandissements territoriaux, ni des indemnités, ni des privilèges commerciaux, mais bien le désarmement, la Ligue des nations. »

Et cela, ont dit les ouvriers d'Amérique, « nous le voulons quoi qu'il doive nous en coûter ».

Les socialistes américains ne sont pas des rêveurs ; ils ne s'embarrassent point de projets chimériques, ils organisent et font de la bonne besogne. Ils le prouvent dans les rencontres qu'ils auront avec les socialistes de l'Entente.

« Il n'est pas douteux, disent les *Débats*, que cet esprit réaliste ne frappe les travailleurs de tous les pays de l'Entente. En ce sens, le voyage de M. Gompers n'aura pas seulement d'heureux résultats pour le temps de guerre. Aujourd'hui, le président de la Fédération américaine aide à définir les devoirs de tous les travailleurs à l'égard de la force et du salut de leur pays qui défendent la liberté. Demain, il laissera le souvenir d'une conception de l'organisation ouvrière bien différente de celle du socialisme allemand, et autrement féconde. »

A. C.

L'Alsace sous la botte

Les condamnations continuent à pleuvoir sur les malheureux Alsaciens-Lorrains coupables de ne pas apprécier les beautés de la « Kultur ».

Voici quelques-unes des dernières pénalités encourues par des « Wakes » :

Quatre mois de prison au chauffeur auxiliaire Joseph Hurstel, de Colmar, et un mois

de prison à Laurent Kauffmann, de Colmar, pour « sentiments anti-allemands ».

Dix marks d'amende à la servante Marguerite Sch... de Moyeuve-Grande pour « usage provocant de la langue française, bien qu'elle sache parfaitement parler l'allemand ».

Trois mois de prison à Mme M..., domiciliée à Niederbronn, pour complicité de désertion.

Ainsi la liste des victimes de la brutalité allemande en Terre d'Empire s'allonge chaque jour.

Plus de 5.000 années de prison, sans compter les innombrables amendes, ont été distribuées aux Alsaciens-Lorrains, depuis le début des hostilités, sous l'éternel prétexte d'avoir « manifesté des sentiments anti-allemands ».

Ces persécutions, vaillamment supportées pour la France, nous montrent qu'en dépit de tout, après 47 ans, le cœur de l'Alsace n'a pas changé de place.

Au nord de Soissons

L'ennemi continue à s'opposer avec la dernière énergie à l'emprise des troupes du général Mangin sur les plateaux au nord de Soissons. Les bataillons d'élite appartenant à dix divisions, dont une engagée hier, sont lancés par vagues profondes contre nos troupes qui avancent, et chaque pouce de terrain gagné sur ce pilier de la défense allemande a une valeur inestimable.

En Wœvre

On mande du front que les patrouilles américaines déblaient, en Wœvre, un terrain qui pourrait faire l'enjeu de prochaines disputes.

Ils fortifient le Rhin

On travaille maintenant, nuit et jour, aux fortifications le long du Rhin. On n'y avait pas travaillé depuis une année.

Des milliers de civils belges expatriés sont envoyés pour creuser des tranchées et construire des ouvrages défensifs de Cologne à la Suisse.

12 divisions contre l'armée Mangin

Ludendorff a jeté 12 divisions fraîches dans la bataille pour arrêter l'armée Mangin ; mais la bataille, de plus en plus importante, se développe en faveur des Français.

Escadre de cent avions dans la bataille

Nos bombardiers continuent leurs exploits. Des armées aériennes de plus de cent avions coopèrent à la destruction des forces ennemies.

Bateau espagnol torpillé

Le bateau espagnol l'Atxeri-Mendi a été coulé par un sous-marin boche.

L'Espagne a mis aussitôt sa menace à exécution.

Le Gouvernement a décidé de prendre un navire allemand en gage.

Deux traîtres de moins

Le traître Lénine a été tué par des jeunes filles, au moment où il sortait d'une réunion où il avait pris la parole.

Le commissaire du peuple pour l'intérieur, Unitski, collègue de Lénine, a été également tué.

Sur le front italien

Au col del Rosso, un détachement ennemi, attaqué par nos troupes, a dû

se replier après avoir subi des pertes élevées.

Sur la Zugna-Torta, dans la Vallarsa, et sur les pentes nord du Monfenera, nos postes avancés ont repoussé des groupes ennemis qui s'approchaient de nos lignes.

Sept avions ennemis ont été abattus.

Chronique locale

Heureuse initiative

Les commerçants du Puy, sans souci de la taxe, vendaient en ces derniers jours les pommes de terre au prix de 1 fr. 20 le kilo.

En présence du mauvais vouloir de ces commerçants à modérer leurs prétentions, M. Beauguette, préfet de la Haute-Loire, acheta cinquante quintaux de pommes de terre dans le département de la Drôme, les fit amener au Puy au moyen de camions automobiles et les fit vendre aux consommateurs au prix suffisamment rémunérateur de 0 fr. 55 le kilo.

Immédiatement les commerçants spéculateurs ont baissé leur prix.

Il n'y a que cette façon de procéder pour faire baisser les prix des denrées sur les divers marchés, et surtout d'obliger les spéculateurs à ne pas acheter au-dessus de la taxe.

Ainsi il est des courtiers qui vont dans les fermes et achètent les pommes de terre au prix de la taxe. On comprend que ce faisant, ils tiennent à les revendre au fort prix.

C'est donc au plus tôt qu'il faut constituer les magasins communaux pour les denrées de première nécessité, et cela sans qu'il soit besoin d'intermédiaires dont le seul rôle serait de toucher une forte commission, ce qui irait encore à l'encontre des intérêts publics.

Légion d'honneur

M. Detchebarne, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Gourdon, lieutenant au 7^e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations au nouveau légionnaire.

Croix de guerre

Au cours d'une remise de décorations qui a eu lieu à Marmande, M. le chef de bataillon de Parseval a remis la Croix de guerre au soldat Barrès, du 7^e d'infanterie :

« Très bon soldat, blessé grièvement le 20 juillet 1917, en service commandé ; a donné à ses camarades un remarquable exemple de sang-froid, de courage et d'abnégation, refusant leurs soins jusqu'à ce qu'ils aient porté d'abord secours à son officier gravement atteint à côté de lui. Amputé du poignet droit. »

Blessé à l'ennemi

Notre jeune compatriote Sauzel Jean, caporal au 7^e d'infanterie, fils de M. et Mme Sauzel, les sympathiques professeurs au lycée Gambetta, vient d'être blessé à l'ennemi.

Jean Sauzel a été blessé au pied gauche et la blessure est assez grave. Il est soigné dans un hôpital de Nantes.

C'est la 3^e fois que notre brave compatriote est blessé.

Nous lui adressons nos vœux de prompt guérison.

Citation à l'ordre du jour

Notre jeune compatriote Albert Conderec, soldat au 7^e d'infanterie, originaire du Montlat, où habite sa famille, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Jeune soldat de la classe 1918, très bon grenadier, brave et courageux. Au cours des opérations des 15, 16 et 17 juillet 1918, a

montré le plus parfait mépris du danger. Très bel exemple pour ses camarades. »

Nos félicitations à ce vaillant compatriote.

Promotions

M. Brémont, sergent au 7^e d'infanterie, promu au grade de lieutenant et affecté 336^e.

Notre compatriote Elie Bornes, originaire de Milhac, adjudant au 7^e génie est désigné comme élève officier du génie.

L'élève officier Bornes est décoré de la croix de guerre et a été plusieurs fois cité à l'ordre du jour.

Félicitations.

Mutations

M. Lefranc, lieutenant au 7^e d'infanterie, passe au 146^e ; M. Mahé, lieutenant au 7^e d'infanterie, passe au 7^e.

Service de santé

M. Morali, médecin auxiliaire à la 17^e section est promu au grade de médecin aide-major de 2^e classe de réserve.

Interné en Suisse

Parmi les prisonniers français retenus d'Allemagne et internés en Suisse, nous relevons le nom du soldat Vidal Robert.

Perceptions

M. Cassan, percepteur de Lacapelle-Mahaut, est nommé percepteur de 2^e classe, échelon, à Najac (Aveyron).

M. Rouayx, percepteur de Bach est nommé à la perception de Grenade (Landes), classe, 1^{er} échelon.

M. Roche, percepteur de Labastide, nommé à Modane (Savoie), et non acceptant, est maintenu à Labastide.

M. Hugou, ex-soldat au 214^e d'infanterie, est nommé à la perception de Livernon.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales

Toute l'actualité de la semaine, dans une forme la plus émouvante et la plus spirituelle, se trouve contenue dans les *Annales*. Yvonne Sarcey parle des *Soldates de guerre*; l'historien G. Lenôtre conte l'odyssée du *poilu* à travers les âges, illustrée de jolis dessins de Zig Brunner, puis ce sont des articles de Alfred Capus, Gabriel Hanotaux, Maurice Barrès ; des vers d'Henri Regnier, Hélène Picard, François Porché, Louis Payen ; la suite des admirables études de Gustave Le Bon ; la chronique de Chrysale, les échos de Sergines ; le délicieux roman de Jean Marais : la *Nièce de l'Oncle Tom*.

En vente partout, 30 centimes.

AVIS DE DÉCÈS

La famille HÉREIL et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand HÉREIL

mort au Champ d'Honneur le 19 juillet 1918 et les prie d'assister au Service funèbre qui sera célébré le mercredi 28 septembre, à 8 heures, en l'église Cathédrale.

POUR SE MARIER selon ses goûts demandez le bulletin de *L'Union des Familles*, envoyé sous pli fermé contre 0,15 à la directrice M^{me} M. F. SIMON, 52 Avenue Daumesnil, Paris.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

ÉTUDE
DE
M^e G. FONTANGES
DOCTEUR EN DROIT
AVOUÉ A FIGEAC

VENTE D'IMMEUBLES

dépendant de la succession vacante du Sieur Jacques Masbou, propriétaire cultivateur, quand vivait, demeurant à Favars, commune de St-Chels, et de la communauté ayant existé entre lui et Justine Cavarroc, son épouse.

Cette vente a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Figeac, rendu le vingt et un juin mil neuf cent dix-huit, à la diligence de Monsieur Salgues de Génies, notaire à Marcihaac, curateur à la dite succession, et de Justine Cavarroc, ayant tous deux M^e Fontanges pour avoué et sur leur requête collective :

devant M^e Vinel, notaire à Larnagol pour ce commis et en la mairie de la commune de St-Chels :

Le dimanche vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit à deux heures du soir.

Lotissement des immeubles dépendant de la communauté ayant existé entre Masbou Jacques et Cavarroc Justine

et mise à prix

PREMIER LOT

1^o Favars. — Terre dont partie en pâture, comprenant une partie de l'article désigné sous le numéro 1022, section D, pour une contenance de trente-sept ares vingt centiares environ et l'entier numéro 1023 d'une contenance cadastrale de vingt-sept ares ; le tout contigu, confrontant du nord avec l'autre partie du numéro 1022 portée aux biens propres de la succession de Jacques Masbou ; du levant avec propriété de dame Chiron, et avec le numéro 1025 porté aux biens propres, du midi avec propriété de Pradines et du couchant avec chemin.

2^o Favars. — Terre, pâture et grange désignés ou paraissant désignés sous les numéros 1042, 1050, 1051, 1049, 1055, 1056, 1047, 1043, 1044 et 1054, section D, le tout formant une contenance totale de six hectares soixante-sept ares quatre-vingt-dix centiares environ, confrontant du nord avec propriété de Pradines, du levant avec bois d'Agrech, du midi avec propriété d'Agrech, et veuve Pezet Auguste, et du couchant avec chemin.

3^o Lestrade. — Entre les routes de St-Chels et de Marcihaac, pâture désignée sous les numéros 613 et 615, section D, pour une contenance totale de deux hectares soixante-douze ares quarante centiares, confrontant du nord avec pâture de Pézet et Merle, du levant avec route de Marcihaac, au midi avec pâture de Pézet Thimothée, et du couchant avec la route de St-Chels. Dans cet article se trouve comprise la partie de cette pâture qui se trouve au-dessous de la route de Marcihaac.

Mise à prix **800** fr. du premier lot

DEUXIÈME LOT

1^o Fromental et Pech-Bouty. — Terre, pâture, bois et châtaigneraie désignés ou paraissant désignés sous les numéros 997, 996, 995, 1000, 988, 987 et 989, section D, pour une contenance totale de deux hectares trente-huit ares soixante centiares, confrontant du nord avec propriété de Besse et avec l'article désigné sous les numéros 916 et 917, section D, porté au deuxième lot des immeubles propres ; du levant avec propriété de Pradines, du midi avec les numéros 987 et 969 portés au deuxième lot des immeubles propres à la succession, et du couchant avec chemin.

2^o Fromental. — Terre comprenant une partie de l'article désigné sous le numéro 994, section D, pour une contenance de soixante-douze ares vingt-cinq centiares environ, et dont le surplus, soit quarante-huit ares trente-sept centiares environ a été porté aux immeubles propres de Masbou Jacques, au deuxième lot.

Cet entier immeuble confronte avec propriété de Sauviou, Pradines, Besse et autres avec les numéros 996 et 997 portés à l'article précédent.

Mise à prix **400** fr. du 2^e lot

Tous les immeubles composant les deux premiers lots sont situés sur la commune de St-Chels.

Clause de réunion

Après leur adjudication les deux premiers lots seront réunis et remis aux enchères en un seul lot, sur une mise à prix déterminée par les prix de leur adjudication séparée et à défaut d'enchères, sur une mise à prix formée par la réunion des mises à prix de ces deux lots. A défaut d'enchères, sur la réunion des deux premiers lots, les adjudications faites séparément seront définitives.

TROISIÈME LOT

Un immeuble en nature de pâture, terre inculte et bois situé au lieu dit la Garousse et le Champ, sur la commune de Gréalou, désigné sous les numéros 419 p, 440 p, 440 p, 441, 442 et 443, section C, pour une contenance totale de trois hectares, vingt-trois ares, dix centiares, confrontant du nord avec propriété de Pézet Alban, du levant et du couchant avec chemins et du midi avec propriété d'Ortalo.

Mise à prix **500** fr. du 3^e lot

Lotissement des immeubles propres à la succession de Masbou Jacques et mise à prix

PREMIER LOT

1^o Enclous sis à Favars, commune de St-Chels, composé de grange et étable démolies, four et fournil, maison d'habitation et étable, hangar, autre maison et grange et étable ronde pour les porcs, patus, jardin et terre, le tout contigu, désigné ou paraissant désigné sous les numéros 1016, 1017, 1018, 1019, section D, d'une contenance environ de six ares trente centiares.

2^o Favars. — Terre, pré et pâture, désignés ou paraissant désignés, sous les numéros 1009, 1010, 1011, 1006, 1007, 1020 et 1021, section D, pour une contenance totale de un hectare trois ares quatre-vingt centiares, plus une contenance

de soixante et un are vingt centiares, prise sur le numéro 1022, soit ensemble la contenance de un hectare soixante-cinq ares environ — Le surplus du numéro 1022 dépend de la communauté ayant existé entre les époux Masbou.

3^o Favars. — Terre et bois désignés ou paraissant désignés sous les numéros 1004, 1005, 1029, section D, plus une contenance de trente sept ares environ, prise sur l'article attenant le numéro 1029. Le tout forme une contenance totale de un hectare quatre-vingt-un are soixante centiares environ.

Tous les immeubles ci-dessus désignés, sont contigus et confrontent en corps, du midi avec propriété de Pradines, pré et terre d'Alban Pézet ; du levant avec propriété d'Alban Pézet et chemin public, du midi avec propriété de Dame Chiron et avec la partie de terre dudit numéro 1022 dépendant de la communauté, et du couchant avec chemin public.

4^o Favars. — Terre et pâture, désignées ou paraissant désignées sous les numéros 865, 866 et 755, section D, pour une contenance totale de un hectare quatre-vingt centiares, confrontant du Nord avec propriété de Pradines, du levant avec chemin public qui les sépare de l'enclous sus-désigné, du midi avec bois d'Alban Pézet, et du couchant avec l'article dit Canterone ci-après désignés.

5^o Canterone. — Pâture dont autrefois partie en terre désignée, ou paraissant désignée, sous les numéros 756 p, 765 p, 166 p et 767, section D, pour une contenance totale de cinq hectares six ares cinq centiares environ, confrontant du Nord avec propriété de Besse, du levant avec propriété de Pradines et autres et avec le numéro 755 porté à l'article précédent, du midi avec propriété de veuve Rigal Auguste, et du couchant avec propriété de Pradines et de Besse.

6^o Les Fraysses et Favars. — Terre et pâture désignées ou paraissant désignées sous les numéros 858, 859 et 860, section D, pour une contenance totale de un hectare vingt-huit ares soixante-dix centiares environ, confrontant du Nord avec propriété de Besse et d'Ortalo, du levant avec chemin, du midi avec propriété de Girma et de Besse, et du couchant avec l'article ci-dessus appelé Canterone.

Mise à prix **1.200** fr. du premier lot

DEUXIÈME LOT

1^o Vendourgues. — Bois, pâture et terre, désignés ou paraissant désignés sous les numéros 916 et 917, section D, pour une contenance totale de quatre-vingt-treize ares vingt centiares, confrontant du nord avec terre de Pradines, du levant avec propriété de Sauviou et Pradines, du midi avec le numéro 997 qui dépend de la communauté ayant existé entre les époux Masbou-Cavarroc, et du couchant avec chemin.

2^o Pech-Bouty. — Terre, châtaigneraie et pâture, désignées ou paraissant désignées sous les numéros 969, 986, 985, 983 et 984, section D, pour une contenance totale de un hectare treize ares vingt centiares environ, confrontant du nord avec le numéro 987 dépendant de la dite communauté, du le-

vant avec chemin, du midi avec propriété de Castan, menuisier, et de Pradines, et du couchant avec chemin.

3^o Favars. — Terre et bois, désignés ou paraissant désignés sous les numéros 1024 et 1025, section D, pour une contenance totale de deux hectares soixante et un are soixante centiares environ, confrontant du nord avec le numéro 1023 dépendant de la dite communauté, du levant avec propriété de Dames Chiron, du midi avec propriété de Pradines et du couchant avec chemin.

4^o Favars. — Bois et pâtures désignés ou paraissant désignés sous les numéros 751 et 752, section D, pour une contenance totale de soixante ares environ, confrontant du nord avec propriété de Pézet, du levant avec chemin, du midi avec bois d'Agrech, et du couchant avec propriété d'Agrech.

5^o Fromental. — Terre comprenant une partie de l'article désigné sous le numéro 994, section D, pour une contenance de quarante-huit ares trente-sept centiares environ, le surplus du numéro 994 dépend de ladite communauté pour une contenance de soixante-douze ares vingt-cinq centiares environ. Cet entier immeuble confronte avec propriété de Sauviou, Pradines, Besse et autres et avec terre et friche dépendant de ladite communauté désignés sous les numéros 996 et 997.

Mise à prix **1.000** fr. du 2^e lot

TROISIÈME LOT

La Garousse. — Trois articles séparés, en nature de buis-sière, dont un article comprend deux parcelles contiguës des anciens communaux, les deux autres articles comprennent chacun une parcelle des dits communaux. Ces trois articles ne figurent pas à la matrice cadastrale et leurs confronts n'ont pas été indiqués.

Mise à prix **50** fr. du 3^e lot

Clause de réunion

Après l'adjudication, séparée, des trois lots qui précèdent, ceux-ci seront réunis et remis aux enchères en un seul lot, sur une mise à prix formée par le total des prix de leur adjudication faite séparément et en cas de non adjudication totale ou partielle sur une mise à prix formée soit par le total des mises à prix de chacun d'eux, soit par le total des prix d'adjudication du ou des lots enchéris, et de la mise à prix du ou des lots non enchéris suivant qu'il y aura lieu ; à défaut d'enchères sur la réunion des trois lots, leur adjudication faite séparément restera définitive. Tous les immeubles sont situés sur la commune de St-Chels.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Vinel, notaire commis et déposé en son étude où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente, et ceux du jugement qui a nommé le curateur seront payés en diminution du prix de l'adjudication.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

FONTANGES.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 1^{er} Sept. (22 h.)

Progrès au nord de Soissons

Paris, 1^{er} septembre, 23 h.

Au cours de la journée, activité assez grande de l'artillerie dans la région de la Somme et du Canal du Nord.

Au nord de l'Ailette, nous avons pris pied dans les bois à l'ouest de Coucy-le-Château.

Au sud de la rivière, nous nous sommes emparés du village de Crécy-au-Mont.

Journée calme partout ailleurs.

Malgré le temps défavorable, notre aviation a fourni un travail important, en particulier, en liaison avec l'infanterie, dans la zone de la bataille.

Huit avions ennemis ont été abattus ou sont tombés désemparés.

Volant à faible altitude, l'aviation de bombardement de jour a lancé vingt-trois tonnes de projectiles sur les rassemblements ennemis et les convois de la région de Vauxaillon, Neuville-sur-Margival, Lafaux et Nanteuil-la-Fosse.

Plusieurs dizaines de milliers de cartouches ont été tirées dans les mêmes régions sur les troupes ennemies.

Communiqué américain

Au nord de l'Aisne, nos troupes ont fait de nouveaux progrès à l'est de Juvigny.

Rien d'autre à signaler.

Communiqué anglais

Péronne est dépassé

Ce matin, les troupes australiennes ont pris Péronne, après avoir repoussé, hier soir, les contre-attaques ennemies au Mont Saint-Quentin.

A cinq heures et demie, ce matin, les Australiens ont continué leur avancée, en liaison, sur leur gauche, avec les troupes anglaises. De bonne heure, les Australiens s'étaient emparés des positions allemandes à l'ouest et au nord de Péronne, et, continuant leur progression tandis que de violents combats se livraient dans les rues et les maisons en ruines, ont pris d'assaut les faubourgs à l'est de la ville.

Les troupes australiennes tiennent Péronne, Flamincourt et Saint-Denis, et ont fait d'importants progrès sur les éperons est et nord-est du Mont-Saint-Quentin.

Sur la gauche des Australiens, les troupes de Londres, attaquant au sud-est de Combles, se sont emparées de Bouchavesnes et de Rancourt, ainsi que des hauteurs qui dominent ces villages, et sont parvenues aux abords du bois de Saint-Pierre-Vaast.

Au cours de cette heureuse attaque, les troupes anglaises et australiennes ont rencontré une vive résistance qu'elles ont surmontée, et ont fait plus de 2.000 prisonniers et pris quelques canons.

Sur le reste du front de bataille, nous avons réussi des opérations locales en différents points, au sud de la route Arras-Cambrai.

Nos troupes ont repoussé l'ennemi des hauteurs de Morval, et ont pris Beaulencourt et la crête à l'est de Beaucourt et de Frémicourt.

Nous serrons l'ennemi de près dans Le Transloy, et nous avons conquis Bullecourt et Heudicourt-lès-Cagnicourt. Nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers au cours de ces diverses opérations.

Nous avons repoussé une contre-attaque ennemie, lancée sur les nouvelles positions occupées ce matin par les troupes canadiennes.

Au nord de Heudicourt, nos patrouilles ont légèrement progressé dans le secteur de Lens.

Sur le front de la Lys, nos progrès continuent. Nos troupes ont atteint Douliou, Le Verrier et Steenverek, et sont aux prises avec l'ennemi à Neuve-Eglise et à Wulverghem.

Paris, 11 h. 55.

L'avance continue

Sur les fronts français et anglais, nos progrès continuent de la Somme aux Flandres. Les nouvelles de ce matin sont bonnes et la journée sera intéressante. Les charbonnages de Béthune sont, dès maintenant, dégagés et l'attention se porte sur Lens.

Les Anglais marchent vers Cambrai.

Mangin continue son effort.

On prévoit qu'avant très peu de jours la ligne allemande de mi-mars sera le front actuel.

Vers Armentières

De Londres : L'Associated Press reçoit un télégramme disant qu'entre Ypres et le canal de La Bassée l'avance anglaise est telle que nous pouvons espérer reprendre Armentières incessamment.

Pas d'arrêt dans l'offensive

De Londres : Le Times écrit : Il est certain que Foch n'a nullement l'intention de rester devant la ligne d'Hindenburg pendant l'hiver entier. Il est possible qu'il la percera ou la tournera. Mais en tout cas, il la dépassera.

Méfions-nous des manœuvres

De Lausanne : La Strassburger Post écrit : Lors de la prochaine session du Reichstag, un projet permettant d'établir le gouvernement allemand sur de nouvelles bases serait déposé.

En Russie

Les Bolchevistes refoulés

De Kharbine : Les gardes rouges se retirent maintenant derrière Haranow. Ils se replieraient ensuite sur la rivière Onon à 144 kilomètres de la ligne actuelle.

La terreur des Japonais

Les maximalistes éprouvent la terreur des Japonais. Ils ne croyaient pas leur concours possible.

Hertling pessimiste !

Simple victoire morale !...

De Genève : La Gazette de Francfort croit que le comte Hertling lui-même ne vit pas ou plutôt ne vit plus dans l'illusion d'une paix par la victoire. Ce journal croit à une prochaine déclaration ne permettant pas toutes sortes d'interprétations. Cependant l'Allemagne ne conclura pas une paix autre qu'une paix honorable. La Gazette conclut en disant : Ce qu'il nous faut c'est la liberté à l'intérieur et la collaboration effective du peuple aux affaires de l'Etat. En ce qui concerne l'extérieur, il faut que nous affirmions nous-mêmes notre désir d'un compromis avec l'Entente pour une paix honorable qui nous donnera une victoire morale.

Paris, 12 h. 5.

Le butin de 6 semaines

Au cours de l'offensive des Alliés du 15 juillet au 31 août, les Alliés ont capturé : 128.302 prisonniers, dont 2.674 officiers ; 2.069 canons, 1.734 lance-mines, 13.763 mitrailleuses et une quantité considérable de munitions d'approvisionnement et de matériel de toute nature.

Paris, 13 h. 32.

Lénine n'est pas mort

De Moscou : Lénine n'est pas mort. D'après un radiotélégramme de Nannen, une amélioration s'est produite dans l'état du dictateur. Les médecins disent que tout danger est écarté.

Les Canadiens attaquent

Les milieux officieux disent que les Canadiens ont déclenché une attaque dans les environs d'Arras.

Contre les annexions déguisées

De Berne : Le Vorwärts se prononce contre les annexions déguisées des provinces Baltiques d'après le traité complémentaire de Brest-Litowsk.

COMMUNIQUÉ DU 2 Sept. (15 h.)

Nouveaux progrès

Dans la région du canal du Nord, actions d'artillerie violentes.

Nous avons repoussé deux contre-attaques ennemies sur le village de Campagne et maintenu nos positions.

Dans la région de l'Ailette, nous avons réalisé de nouveaux progrès dans le bois ouest de Coucy-le-Château et à l'est de Pont-St-Mard. Une centaine de prisonniers sont restés entre nos mains.

En Champagne, un coup de main ennemi, dans la région d'Auberive, n'a obtenu aucun résultat.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais

Progrès au sud-est

et au nord-est de Bapaume

Hier soir, après de durs combats, les troupes galloises et celles des comtés de l'est se sont emparées de Sailly-Saillisel et de Saillisel.

Les troupes anglaises se sont rapprochées du Transloy et de Moreuil et ont capturé un certain nombre de prisonniers.

Pendant la nuit, des forces anglaises et écossaises ont enlevé Rieucourt-lès-Gagnicourt et les positions allemandes au sud du village. Elles ont fait quelques centaines de prisonniers.

Nouvelle offensive

Progrès satisfaisants

Dans le secteur sud de la Scarpe, les troupes canadiennes et anglaises ont attaqué ce matin à 5 heures.

On annonce qu'elles font des progrès satisfaisants.

Progrès sur la Lys

Dans le secteur de la Lys, nos troupes ont atteint la Lys à l'est d'Estaires et se sont emparées de Neuve-Eglise.

Les opérations actuelles qui donnent d'excellents résultats permettent d'espérer une avance importante à bref délai...